



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### balance commerciale

Question au Gouvernement n° 2969

#### Texte de la question

#### CHIFFRES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

M. le président. La parole est à M. Alain Cousin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Cousin. Ma question s'adresse au secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce extérieur.

Monsieur le secrétaire d'État, vous avez rendu publics hier matin les résultats de notre commerce extérieur pour 2010. Le déficit commercial de la France atteint 51,4 milliards d'euros. (*" C'est énorme ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Ce déficit, si l'on en déduit la facture de l'énergie, est quasiment stable : il représente 20,3 milliards d'euros, il en représentait 19,5 en 2009.

La France est donc pénalisée par la flambée du prix du pétrole, mais cela ne doit pas nous empêcher de regarder en face les problèmes structurels de notre économie.

Ainsi, dans le même temps et sur le même exercice, l'Allemagne a dégagé un excédent commercial de 126 milliards d'euros, alors qu'elle exporte avec la même monnaie que nous, et selon les mêmes règles européennes. Il n'y a donc aucune fatalité à ce que nous continuions à connaître un commerce extérieur déficitaire.

Monsieur le secrétaire d'État, comment analyser les causes structurelles qui sous-tendent ce déficit toutes ces dernières années ? En particulier, quelle place nos PME occupent-elles dans notre commerce extérieur et comment cette place évolue-t-elle ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur.

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État chargé du commerce extérieur*. Monsieur le député, je veux d'abord vous remercier du temps que vous consacrez à votre engagement comme président d'Ubifrance, où vous donnez un vrai coup de main à notre politique à l'exportation.

Vous avez énoncé les chiffres. Point positif, nos exportations ont redécollé l'année dernière, après une année de crise, augmentant de 13,5 %, en cohérence avec la reprise du commerce mondial. Autre point positif : les conclusions de grands contrats ont augmenté de 38 %, ce qui prouve que nos grands groupes sont efficaces.

Quand on réalise 47,5 milliards d'exportations supplémentaires, mesdames et messieurs les députés, cela veut dire que 120 000 emplois ont été consolidés ou créés en France en 2011. Cette question est donc majeure.

Voilà pourquoi il faut tenir un discours de vérité. Je vous remercie de l'avoir fait. Pour ma part, je me refuse à toute complaisance. L'écart entre les Allemands et nous atteint presque 10 % du PIB. À cela deux raisons.

D'abord, la capacité des Allemands à être beaucoup plus présents que nous sur les marchés à très forte demande, les marchés émergents : l'écart est de 1 à 4 en Chine ou en Inde, par exemple. Ensuite, nos exportations émanent trop souvent de grands groupes et non de PME ; là encore, l'écart est de 1 à 4.

Demain, avec le Premier ministre, lors des rencontres de l'export, à Bercy, nous aurons l'occasion de revenir sur les causes de ces handicaps : la compétitivité, le coût du travail, les conditions de transmission des PME, mais aussi l'absence de la fluidité avec laquelle la demande mondiale devrait rencontrer l'offre française. Il faut que l'équipe de France de l'export travaille mieux, qu'il s'agisse des chambres de commerce, des régions, de l'État ou des conseillers à l'export. Nous nous y consacrons entièrement, sachez-le. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Cousin](#)

**Circonscription :** Manche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2969

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** Commerce extérieur

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 février 2011